

LE CONSTITUTIONNEL

Lundi, Mercredi et Vendredi.

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE, par an... \$3.00
Do 12 mois... 36.00
payable d'avance—A la fin de l'année 0.50
cette

Ceux qui veulent discontinuer doivent en donner avis au moins un mois avant l'expiration du terme de leur abonnement, qui ne sera pas moindre de six mois, les arrérages exigés.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées aux propriétaires du Constitutionnel, à Trarhies et munies d'une signature responsable.

LE CONSTITUTIONNEL

ORGANE DU DISTRICT DE TROIS-RIVIERES

E. GERIN, Rédacteur-en-Chef

NORMAND & GERIN, Editeurs-Propriétaires

LE CONSTITUTIONNEL

Lundi, Mercredi et Vendredi.

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE, première
Insertion, par... 0.04
Do Insertions subséquentes... 0.02
Une Colonne, pour 12 mois... 24.00
Do 6 mois... 12.00
Do 3 mois... 6.00
EDITION HEBDOMADAIRE, à forfait... 3.00

Toutes annonces sans conditions seront insérées jusqu'à contre-ordre à 8 et 20c. l'line. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Adresses d'Affaires.

A. L. DESAULNIERS

AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Hart.

McDOUGALL & HOULISTON

AVOCATS,
Bureau: rue du Platon.

MAIHOT & LABARRE

AVOCATS,
Bureau: rue Bonaventure.

A. B. CRESSE

AVOCAT,
Bureau: rue Notre-Dame.

GERVAIS & GERIN

AVOCATS,
Bureau: rue St. Joseph, maison de M. Dumoulin, ancien bureau de la Banque du Haut-Canada.

A. E. GERVAIS, E. GERIN, M. P. P.

P. A. BOUDREAULT

AVOCAT,
Bureau et résidence, rue Bonaventure, près de l'Eglise paroissiale.

J. B. L. HOULD

AVOCAT,
Bureau: coin des rues Notre-Dame et Bonaventure.

J. B. O. DUMONT

AVOCAT,
Bureau: rue Alexandre.

SEVERE LOTTINVILLE

AVOCAT,
Bureau: rue Bonaventure.

Turcotte, Paquin & Turcotte

AVOCATS,
Bureau: Rue des Champs, en face du Palais de Justice.

MM. Turcotte, Paquin et Turcotte, suivront régulièrement le Circuit de la Rivière-du-Loup.

ANT. TURCOTTE, L. D. PAQUIN, LEGEN TURCOTTE

J. F. V. BUREAU

AVOCAT,
Bureau: rue des Champs, en face du Palais de Justice.

Z. BARIL

AVOCAT,
Résidence à Gentry, bureau à Trois-Rivières, chez M. J. B. L. Hould, avocat.

EPHREM DUFRESNE

AVOCAT,
Bureau: Coin des Rues Royale et des Forges.

ALEXIS L. DESAULNIERS

AVOCAT,
Rivière-du-Loup.

M. HONAN

AVOCAT,
Bureau: Coin des Rues Notre-Dame et Alexandre.
Trois-Rivières, 18 octobre 1872.

P. N. MARTEL

AVOCAT,
Rue Hart, (ancien bureau de MM. Desilets Panneton)
5 mai 1873

O. CARON

AVOCAT,
St. François du Lac.

F. E. N. Boucher,

AVOCAT,
St. François-du-Lac.

Dr. GERVAIS

Bureau: rue des Champs, vis-à-vis la rue Reynold

Dr. HARDY

Rue Bonaventure, résidence de M. S. Lottinville

I. L. CLAIR

SYNDIC OFFICIEL,
Bureau: rue Craig, bâtisse du Constitutionnel

Adresses d'Affaires

L. A. CAMIRAND

NOTAIRE,
Bureau, même bâtisse que le Constitutionnel.

Geo. F. HART

NOTAIRE,
Bureau: rue des Forges.

P. O. GUILLET

NOTAIRE,
Bureau: Rue Alexandre.
Trois-Rivières, 17 octobre 1873

R. G. LABARRE

NOTAIRE,
Bureau: coin des Rues Hart et Bonaventure
Trois-Rivières, 22 juin 1874.

EZEKIEL M. HART & Fils

Courtiers, Agents et Collecteurs, etc., coin des Rues Notre-Dame et Alexandre.

G. B. HOULISTON & Cie

COURTIERS,
Bureau: rue du Platon.

Jos. DeNIVERVILLE

HUISSIER,
Rue Bonaventure.

P. E. VEZINA

HUISSIER,
Trois-Rivières.

BENONI LASSALLE

Percepteur du Revenu de l'Intérieur, du district de Trois-Rivières, tient maintenant son bureau coin des rues Royale et Bonaventure.

O. Hardy de Chatillon

Marchand et Importateur
D'ARTICLES DE MUSIQUE
ET DE LIBRAIRIE,
NICOLET
1er. Septembre, 1872

BUREAU DE

Collection & d'assurance sur la Vie
ET CONTRE LE FEU

Pour le District de Trois-Rivières

Affaires gérées avec soin et diligence.

EPHREM DUFRESNE

Avocat,
Rue Notre-Dame, porte voisine de H. R. DUFRESNE, Libraire
Trois-Rivières 8 Octobre 1873.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

IMPERIALE

CONTRE LE FEU,

803 — ETABLIE EN — 1803

BUREAU EN CHEF:

Rue Old Broad, et 16 Pall M.

LONDRES.

AGENCE POUR LE CANADA:

66 et 65, rue St. François-Xavier,

MONTREAL

CAPITAL SUSCRIT ET PLACÉ:

£1,600,000 STERLING

LES ASSURANCES contre les pertes par le

FEU s'effectuent aux conditions favorables et

les pertes sont réglées sans en référer au bureau

de Londres, il n'y a aucun frais à payer pour les

polices ou les endossements.

AGENCE DE TROIS-RIVIERES,

Rue St. Joseph, près du Palais de Justice

Chs. Demolis, Will. A. Rintoul,

Agent, Agent général

pour le Canada.

Trois-Rivières, 1 novembre 1870

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

Contre l'Incendie des Edifices

Isolés du Canada,

N'assure que les propriétés de la campagne et

celles isolées dans les villes et les villages.

Cette classe de risques choisis lui permet d'émettre

des polices aux taux les plus bas. Elle est spécialement

recommandée à la classe agricole par plusieurs membres du District et

citoyens éminents de la ville et de la compagnie.

ALEXANDRE MCKENZIE, ECR., M. P.

Président

EPHREM DUFRESNE, Agent.

Pont Trois-Rivières, les Comités de St. Maurice et Champlain.

Trois-Rivières-3 novembre 1874.

Annonces Diverses

Reçu par les derniers Steamers
1000 DOZ DE CHAPEAUX
Haute Nouveauté
DERNIER GOUT EN FEUTRE
LAINE, TOILE, PAILLE,
CASTOR (SOIE) SATIN,
GLISSE, LE GHORN, &c., &c., &c.,
Formes et couleurs très variées.

A VENDRE EN GROS SEULEMENT
A Bon Marche'
A LA MANUFACTURE DE

HENRY M. BALCER
Trois-Rivières 1er Avril 1874.

JANVIER 1874,
M. L. E. BATTEGAY
Successeur de S. McCLUNG



M. L. E. Battegay

A l'honneur d'annoncer au public pour l'année 1874, qu'il a reçu dernièrement un assortiment immense de Montres en Or et Argent variant de \$6.50 à \$300.00.

L'avantage de ses relations avec les fabricants de son pays lui permet de vendre à des prix beaucoup plus réduits que l'année précédente.

De plus on trouvera un grand choix nouveau et complet de Bijouteries.

L'avantage de ses relations Européennes lui permettra d'exécuter dans le plus bref délai, les commandes spéciales pour Montres ou Bijoux qu'on voudra bien lui confier.

M. L. E. Battegay recommande spécialement au public de prendre bonne note que tout article vendu dans son magasin est garanti tel qu'il le représente.

Tous bijoux commandés seront faits dans le plus bref délai mais seulement des articles massifs et solides en or comme Epinglettes, Pendant d'Oreil, Chaines de Montre pour Dames et Messieurs ainsi que des Bagues et des Jones de toutes sortes de manières avec pierres ou autres, et boutons de chemise Etc., Etc., Etc.

Quand aux réparages il continuera de donner ses soins les plus minutieux comme par le passé.

GRAND DEPOT CENTRAL
DE
MEUBLES DE MENAGE
DE LA MANUFACTURE DE
Gelinas, Bergeron & Cie.
DANS
La Nouvelle Salle du Marché
EN GROS ET EN DETAIL

Nous offrons nos remerciements les plus sincères à nos nombreuses pratiques pour le patronage libéral qui nous a été accordé depuis que nous avons établi notre Manufacture, et nous profitons de cette occasion pour leur annoncer que nous avons maintenant l'assortiment le plus considérable en cette ville consistant en

GARNITURES DE SALONS, SALLE A DINER,
CHAMBRES A COUCHER, PAILLASSE A RESSORT,
MATELATS, MIROIRS CADRES,
GRAVURES, Etc., Etc.

PRIX EXTREMEMENT REDUIT

On demande dix apprentis meubliers.

Trois-Rivières 1 Dec. 1873;

GELINAS, BERGERON, & Cie.

Feuilleton du Constitutionnel

LE CHATEAU DE WILDENBORG

XIV.

L'ARCHIDUCHESSSE ISABELLE

(Suite.)

—Jacques! s'écria Marie au comble de l'étonnement et se sentant presque défaillir à ce nom Jacques vit encore?

—Il paraît qu'oui, puisqu'il est en fermé dans les cachots du château de Wildenborg.

Alors le jeune garçon entra dans tous les détails de la chasse de l'Archiduc et de son ascension sur les toits du manoir de Wildenborg, détail que nous connaissons déjà. Il poursuivit ensuite:

—Déjà j'avais saisi le héron, lorsque les sons d'une voix inconnue arrivèrent jusqu'à moi par l'espèce de tuyau en dessous duquel j'étais perché. Effrayé, mon premier mouvement fut de me relever, et je songai à la retraite. Mais l'accent de cette voix était si suppliant que je revins à ma place.

—Qui que vous soyez, disait-elle, ayez pitié d'un pauvre prisonnier qui gémit ici depuis si longtemps.

—Hélas! répondis-je attendri malgré moi, que puis-je faire pour vous? J'ignore même où se trouve l'entrée de votre prison.

—N'êtes-vous pas Josquin, le petit garçon qui accompagnait mademoiselle Wyts dans la bruyère, lorsque je la revis pour la dernière fois?

—Oui, c'est moi; mais vous-même qui êtes-vous? qui vous retient captif dans ce château?

—Je vous dirai mon nom, le reste est trop long à vous dire... Je suis le neveu de monsieur de la Boucharderie, le cousin de mademoiselle Marie...

—Vous seriez donc?

—Jacques Wyts.

—Jacques Wyts! mais vous êtes alors le même qui êtes venu avec les Mutinés assiéger ce château?

—Oui, Josquin, et c'est à la suite de cette triste expédition que j'ai été plongé dans ce cachot... De grâce ayez pitié de moi je ne vous demande pas de travailler à ma délivrance votre père, qui est mon gendre, vous en ôterait les moyens. Je n'ai qu'une prière à vous adresser: tâchez de faire connaître à mademoiselle Wyts que je n'ai point péri dans le siège du château, comme son père en aura sans doute parfaitement semé le bruit; dites-lui que je vis, que dans ma triste captivité toutes mes pensées sont pour elle...

—Mais, répondis-je plein d'indignation, vous êtes fou sans doute; votre oïseux attentat n'a-t-il pas dû éteindre tout sentiment d'affection dans le cœur de ma maîtresse?

—Josquin, un mot vous expliquera toute ma conduite: je voulais arracher Marie au seigneur d'Escheghen, mon rival; j'ai échoué, voilà mon malheur.

—Bref, mademoiselle, votre cousin me parla si beau, implora si vivement, m'intéressa tellement à ses infortunes, que je promis de saisir la première occasion possible pour quitter la bruyère et pour vous venir trouver; ce n'est qu'hier que j'ai pu accomplir ce voyage, et en vérité, je ne sais trop comment vous recevrez mon message.

—Excellent et courageux enfant! repartit la jeune fille avec effusion, vous m'avez rendu un service que je n'oublierai de ma vie.

—Ainsi vous pardonnez à Jacques Wyts tous ses méfaits?

—Plus tard vous saurez tout, Josquin; pour le moment, je ne puis que vous exprimer ma profonde reconnaissance... Vous devez être harassé de fatigue, mon ami; vous vous reposerez jusqu'à demain dans ce palais, où je vous ferai donner un logement convenable. En attendant que je fasse davantage pour vous, voici quelques écus pour votre récompense.

Ces détails furent bientôt transmis à l'Archiduchesse par Marie. Celle-ci ne pouvait dissimuler la joie et les espérances que lui inspirait une nouvelle si peu attendue et qui la rendait si heureuse; elle, qui peu d'instant auparavant n'avait aucun moyen de résister aux desirs de son père, elle, s'abandonnait sans réserve au dévouement le plus profond, elle venait enfin de trouver un motif légitime d'un refus, dont rien ne justifiait d'abord la singularité.

La princesse, qui ne s'attendait pas à une semblable confiance, paraissait fort embarrassée; son front se plissait, sa bouche serrée annonçait une contrainte visible. Mais comme dans les circonstances épineuses, le moyen le plus sûr d'échapper à ce qu'elles ont de difficile, est d'aborder franchement les faits et de jouer cartes sur table, Isabelle regarda résolument la jeune fille.

—Marie, dit-elle, quel parti comptez-vous tirer du secret que vous venez d'apprendre?

—Aïe en le temps d'y songer, madame? repartit mademoiselle Wyts, que cette question fit rougir. Le bonheur que j'éprouve en sachant Jacques vivant encore, m'absorbe tout entière. Passer ainsi de l'exécration du désespoir à la joie la plus vive, quand rien ne vous y préparait, ô madame, c'est plus que je ne puis supporter.

—Encore une foi, Marie, demanda son Altesse avec vivacité, qu'espérez-vous?

—Ce que j'espère, madame, répondit-elle radieuse de contentement, dois-je le dire à Votre Altesse... Mais, hélas! dit-elle redevenant tout à coup triste, que d'obstacles à surmonter! car Jacques est en grand danger, madame. Cette odieuse captivité jusqu'à quand durera-t-elle elle est arbitraire, elle n'est pas le résultat d'un jugement! Je tiens rien qu'en y pensant. Quels sont les projets de mon père sur son prisonnier? Cet obscur cachot, le mystère qui entoure la disparition de Jacques, le secret qui l'enveloppe jusqu'ici le sort de mon parent, tout cela ne m'ennuie-t-il pas cette affaire de quelque sinistre issue? Madame, Votre Altesse ne connaît pas encore le caractère ferme et inflexible du seigneur de la Boucharderie; vous ne savez pas jusqu'à quel point il pousse le fanatisme de l'honneur. Vous le dirais-je, mon Dieu! c'est la mort, la mort dans l'ombre et sans bruit, qui attend Jacques dans le château de Wildenborg!

—La mort, Marie! mais votre père a trop de respect pour les lois du pays il ne souillerait point ses mains d'un meurtre, car c'est ainsi qu'il faudrait nommer un semblable acte de justice privée.

—Ce n'est pas ainsi que mon père raisonne, madame. D'ailleurs, il invoquerait aisément, s'il commettait un crime semblable, l'impunité que lui assure la mise à prix de la tête de Jacques, comme chef de Mutinés et la sentence de proscription dont il est frappé. Vous ne pouvez comprendre la colère qui anime mon père contre Jacques depuis sa défection; tous les liens du sang sont rompus entre eux: la haine la plus implacable a remplacé l'affection la plus vive; il ne pardonnera jamais à son neveu. S'il ne l'a pas encore fait mourir, c'est qu'il se plaît à le torturer, à l'abandonner à toutes les incertitudes du sort qui l'attend. Pour moi, au jour du trépas de Jacques, il prolongera indéfiniment sa captivité, car il croit qu'elle est encore un secret pour tout le monde.

Isabelle se mit à réfléchir, et rompanant peu après le silence:

—Ce Jacques Wyts est donc un intraitable hérétique, un rébelle forcené? demanda-t-elle avec cet air de doute, qui caractérise les questions de quelconque qui cherche à se former une conviction.

—Madame, je crois Jacques Wyts plus aveuglé, plus opiniâtre surtout; que coupable.

—Et vous croyez qu'il n'y a point de puissance au monde capable de le ramener à ses devoirs, pas même la voix de l'honneur ou celle de l'amour.

—Madame, j'ignore, je crains... peut-être... balbutia la jeune fille.

—Marie, tout ce que vous m'avez confié, me persuade que votre parole peut beaucoup sur cette âme indomptable.

ci ne pouvait dissimuler la joie et les espérances que lui inspirait une nouvelle si peu attendue et qui la rendait si heureuse; elle, qui peu d'instant auparavant n'avait aucun moyen de résister aux desirs de son père, elle, s'abandonnait sans réserve au dévouement le plus profond, elle venait enfin de trouver un motif légitime d'un refus, dont rien ne justifiait d'abord la singularité.

La princesse, qui ne s'attendait pas à une semblable confiance, paraissait fort embarrassée; son front se plissait, sa bouche serrée annonçait une contrainte visible. Mais comme dans les circonstances épineuses, le moyen le plus sûr d'échapper à ce qu'elles ont de difficile, est d'aborder franchement les faits et de jouer cartes sur table, Isabelle regarda résolument la jeune fille.

—Marie, dit-elle, quel parti comptez-vous tirer du secret que vous venez d'apprendre?

—Aïe en le temps d'y songer, madame? repartit mademoiselle Wyts, que cette question fit rougir. Le bonheur que j'éprouve en sachant Jacques vivant encore, m'absorbe tout entière. Passer ainsi de l'exécration du désespoir à la joie la plus vive, quand rien ne vous y préparait, ô madame, c'est plus que je ne puis supporter.

—Encore une foi, Marie, demanda son Altesse avec vivacité, qu'espérez-vous?

—Ce que j'espère, madame, répondit-elle radieuse de contentement, dois-je le dire à Votre Altesse... Mais, hélas! dit-elle redevenant tout à coup triste, que d'obstacles à surmonter! car Jacques est en grand danger, madame. Cette odieuse captivité jusqu'à quand durera-t-elle elle est arbitraire, elle n'est pas le résultat d'un jugement! Je tiens rien qu'en y pensant. Quels sont les projets de mon père sur son prisonnier? Cet obscur cachot, le mystère qui entoure la disparition de Jacques, le secret qui l'enveloppe jusqu'ici le sort de mon parent, tout cela ne m'ennuie-t-il pas cette affaire de quelque sinistre issue? Madame, Votre Altesse ne connaît pas encore le caractère ferme et inflexible du seigneur de la Boucharderie; vous ne savez pas jusqu'à quel point il pousse le fanatisme de l'honneur. Vous le dirais-je, mon Dieu! c'est la mort, la mort dans l'ombre et sans bruit, qui attend Jacques dans le château de Wildenborg!

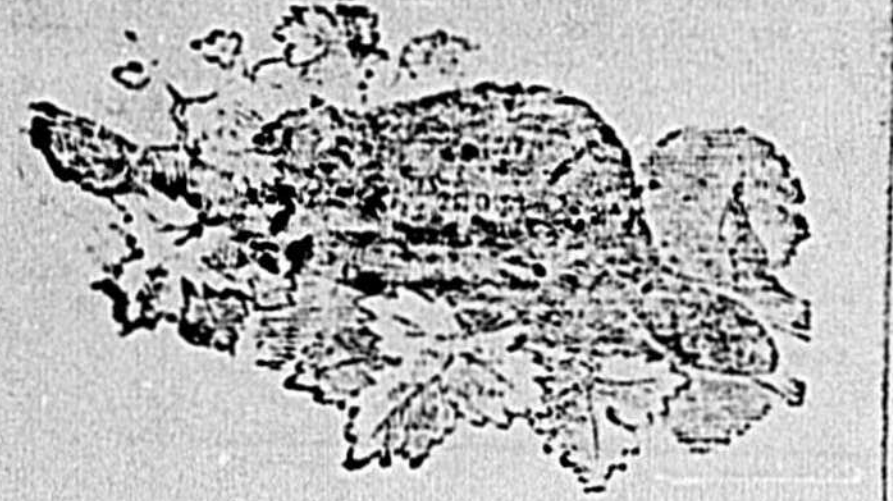
—La mort, Marie! mais votre père a trop de respect pour les lois du pays il ne souillerait point ses mains d'un meurtre, car c'est ainsi qu'il faudrait nommer un semblable acte de justice privée.

—Ce n'est pas ainsi que mon père raisonne, madame. D'ailleurs, il invoquerait aisément, s'il commettait un crime semblable, l'impunité que lui assure la mise à prix de la tête de Jacques, comme chef de Mutinés et la sentence de proscription dont il est frappé. Vous ne pouvez comprendre la colère qui anime mon père contre Jacques depuis sa défection; tous les liens du sang sont rompus entre eux: la haine la plus implacable a remplacé l'affection la plus vive; il ne pardonnera jamais à son neveu. S'il ne l'a pas encore fait mourir, c'est qu'il se plaît à le torturer, à l'abandonner à toutes les incertitudes du sort qui l'attend. Pour moi, au jour du trépas de Jacques, il prolongera indéfiniment sa captivité, car il croit qu'elle est encore un secret pour tout le monde.

Isabelle se mit à réfléchir, et rompanant peu après le silence:

—Ce Jacques Wyts est donc un intraitable hérétique, un

On exécute au bureau du "Constitutionnel" toutes sortes d'impressions, à des prix très modérés.



LE CONSTITUTIONNEL.

TROIS-RIVIÈRES 3 JUILLET 1874

La St. Jean Baptiste à Montréal.

(Suite)

Montréal 25 juin.

Il devait y avoir illumination générale hier soir. Beaucoup de bâtimens furent en effet illuminés, mais pas en aussi grand nombre qu'on s'y attendait. Le collège des Jésuites, le couvent de la Congrégation et l'évêché présentaient un joli coup d'œil. Les rues qui nous ont parues les mieux illuminées sont les rues Notre-Dame, Ste Catherine, St Laurent, St Jacques et St Denis. Sur cette dernière on remarquait surtout l'illumination du bloc Roland.

Au "Machanic's Hall" il y eut grand concert. MM. Ernest et Arthur Lavigne s'y trouvaient. Nous avons particulièrement remarqué la chanson *O Canada, mon pays, mes amours* chantée par M. Maillet. La bande de la cité y exécuta plusieurs des plus beaux morceaux de son répertoire.

Au Carré-Viger, feu artificiel et musique par les corps de bande.

Parmi la foule immense qui se pressait ce matin dans les sous-sollements de l'église du Gesù, on voit au moins trois cents délégués; M. Frédéric Houde, président de la convention canadienne des États-Unis, occupait de droit le fauteuil présidentiel. L'ouverture fut faite par M. Gagnon lut le rapport de la dernière convention avec les résolutions qui y furent passées. Le procès verbal en fut adopté.

L'hon. M. Chauveau prit le premier. Il traita de la convention. En convoquant, dit-il, cette convention, et en choisissant des sujets tels que l'éducation, vous avez montré la sollicitude que vous portez au bien-être de l'esprit national. Vous avez prouvé que vous sentez ce que l'éducation a fait pour nous et ce que notre pays a fait pour l'éducation. Quand à vous, mes compatriotes des États-Unis, vous avez prouvé incontestablement combien vous appréciez l'éducation. Ce pays a été créé par des hommes qui avaient des idées de civilisation et par conséquent d'éducation. Jacques Cartier, Champlain, dont les noms sont gravés dans nos cœurs, vinrent ici moins pour conquérir un empire à la France que pour instruire les sauvages, en faire de bons chrétiens et de fidèles sujets du Roi. M. Chauveau passa ensuite en revue les phases qu'a subi le système d'éducation, en Canada, et en fit voir les progrès. Il fit l'éloge de Sir G. E. Cartier qui avait tant fait pour son pays.

M. Lefebvre, délégué des Acadiens du Nouveau Brunswick, prit ensuite la parole. Il regretta de ne pouvoir parler correctement le français, parce que les moyens d'instruction française faisaient absolument défaut dans sa province il y a dix ans. Il n'y avait alors, au Nouveau Brunswick, qu'un seul instituteur français. Les autres, ne sachant que le français-acadien, enseignaient sans succès. Ceux qui soutenaient la cause des catholiques ont été presque tous chassés de la politique, et parmi l'opposition il ne reste plus que quatre membres représentant deux comtés à majorité catholiques. Les Acadiens, au nombre d'environ 50 mille, ont besoin du secours de la Province de Québec. Ils sont demeurés français et entièrement attachés à leur foi et à leur nation d'origine.

Invité à parler le R. P. Lacombe regretta de ne pouvoir se servir d'un langage correct. Habitué à parler aux sauvages il a perdu l'habitude de manier sa langue maternelle. Le saint missionnaire a néanmoins prononcé avec le plus beau discours de la convention. Il exprime combien les sauvages et les métis de Manitoba aiment les canadiens français sous ses rapports. Le nom français dit-il, est aimé et respecté dans tous les territoires du Nord-Ouest.

M. le chanoine Lam réchauffa constamment l'idée religieuse et prédominante dans les démonstrations qui ont eu lieu, comme au fond de tous les discours qui ont été prononcés. L'orateur supplia ses compatriotes de chérir et de garder soigneusement les anciennes traditions du peuple canadien, de conserver l'union qui a existé de tout temps entre l'Eglise et le peuple, union qui a fait du Canada le pays le plus catholique du monde entier. La séance est alors levée pour donner aux assistants l'avantage d'assister au grand concert-pique-nique. La foule qui s'est portée à l'île Ste-Hélène a été vraiment immense. Les vapeurs mis à la disposition du public, ne suffirent pas à transporter le grand nombre de personnes qui désiraient partager les réjouissances de ce couronnement de la grande fête. Beaucoup de personnes arrivèrent sur l'île après le concert.

En dépit de toutes difficultés à surmonter pour organiser et diriger un aussi grand nombre de chanteurs et musiciens, tous les morceaux ont été exécutés avec une rare perfection. Les airs patriotiques ont été accueillis avec enthousiasme. Il y avait quelque chose de sublime dans cette

musique exécutée par cette foule de musiciens réunis. L'enthousiasme gagnait les plus insensibles aux beautés de l'art. L'impression produite par l'air populaire et national *avec la canadienne* exécutée par nos vingt corps de musique, est impossible à décrire. L'hon. le organisateur M. J. B. L. Bille, peut se féliciter d'un aussi brillant succès. Nous avons regretté cependant de n'avoir pas entendu M. L. H. Fréchette lire l'ode qu'il avait composée pour la circonstance.

Malgré l'encombrement, il n'y eut aucun désordre à déplorer. Tout s'est accompli dans un ordre parfait.

Voici le programme du pique-nique :

Première Partie

No 1—Travolta. Par tous les corps de musique.

No 2—Vive la Canadienne.

No 3—A la claque fontaine.

No 4—Par derrière chez mon Père.

No 5—En roulant ma boule.

No 6—A St. Malo.

Aux Canadiens, arrangés sous le titre de *Quadrille National Canadien* par J. B. L. Bille.

No 7—Chœur "A nos compatriotes des États-Unis." Chanté avec accompagnement des corps de musique. Paroles : E. Prud'homme, musique : J. B. L. Bille.

Deuxième Partie

No 8—Martha. Corps de musique réunis.

No 9—Cantate dédiée à nos compatriotes des États-Unis, chantée par le chœur avec accompagnement de bande musicale. Paroles par un des membres de la St. Jean-Baptiste ; musique J. B. L. Bille.

No 10—God Save the Queen.

La Convention a repris ses travaux aujourd'hui sous la présidence de M. F. Houde. Il fut proposé par M. Perrault, secondé par M. Beaupré :

1° Qu'une association composée des sociétés nationales canadiennes-françaises, et de secours mutuels de l'Amérique soit créée ayant pour but "Union Nationale Canadienne-Française de l'Amérique."

2° Que le siège de cette association soit fixé à Montréal.

3° Qu'un bureau de direction provisoire soit nommé, composé d'un délégué et de quatre conseillers. Les conseillers sortant de leur mandat de la présidence de chacune des sociétés canadiennes-françaises nationales et de secours mutuels en Amérique et de leurs sections, avec pouvoir d'adopter une constitution et de prendre les mesures nécessaires pour la faire fonctionner.

4° Que M. J. B. L. Bille, F. Houde, H. F. Bille, L. O. David, O. Lorrain, Beaupré, F. Gagnon, G. Nolin, Bélanger, Rivest, Thérien, Rivest, Lacombe, E. Landry, F. Marchand et le notaire forment un comité d'organisation chargé de se mettre immédiatement en rapport avec les différentes sociétés nationales, pour obtenir leur concours et appeler une convention des présidents ou de leurs délégués chargés de l'adoption de la constitution.

Il fut ensuite résolu qu'une association, composée de canadiens-français, serait formée et se verraient le nom de l'Union Canadienne-Française de l'Amérique du Nord. Un des membres proposa de nommer M. Rivest pour faire partie du comité provisoire de la nouvelle association, cette proposition fut rejetée ainsi qu'une autre demandant la déclaration immédiate de l'association.

Il fut proposé par M. Beaupré de l'Écho du Canada, Fall River Mass, et secondé par A. Paré de Biddeford Me.

Que cette convention réclame du gouvernement de Québec et d'Ottawa, comme bases du repatriement.

1° Des octrois de terres publiques.

2° Le transport gratuit de nos compatriotes qui désirent revenir au pays.

3° L'établissement d'une ou de plusieurs agences qui auront pour but d'obtenir des informations de la part des gouvernements sur les lieux. Ce que nous considérons comme un des moyens les plus efficaces pour en venir à des résultats pratiques.

Le Rév. P. Thérien, délégué de la Mission du Désert, propose les résolutions suivantes en faveur de la colonisation :

Résolu que le Gouvernement de Québec soit respectueusement prié de donner aux colons des chemins et de leur procurer des logements jusqu'à ce qu'ils soient en état de se bâtir; Que les terres à vendre soient annoncées dans les journaux du Canada et des États-Unis et que tous les renseignements sur le prix de ces terres, les progrès de la colonisation y soient publiés.

M. Thibault proposa secondé par M. Falardeau qu'une adresse fut votée au St. Père pour le remercier d'avoir envoyé le 24 juin sa bénédiction aux canadiens-français.

Avant l'ajournement, M. Lebel proposa des remerciements à la Société St. Jean Baptiste de Montréal, pour la réception faite aux canadiens des États-Unis.

Telle sont, en résumé, les travaux de la Convention de Montréal. Ils sont incomplets mais ils ont produit un bien immense puisqu'à cette Convention l'on a jeté les bases d'une grande organisation tendant à faire revenir au pays natal nos frères des États-Unis.

Séminaire de Nicolet

Avant hier nous avons eu le plaisir d'assister à la séance de fin d'année au Séminaire de Nicolet. Une foule d'anciens élèves, au nombre de soixante prêtres et grand nombre d'amis de l'éducation s'y trouvaient. Sa Grandeur Mgr. Lefebvre présidait assisté de M. le Supérieur du Séminaire de cette ville et de Rév. M. Aubry curé de St. Léon. Comme toujours cette séance fut très intéressante sous les rapports musical et dramatique et par les discours vraiment éloquentes qui ont été prononcés. On a représenté le drame "Olivier de Clisson." Tous les acteurs ont rempli leurs rôles avec habileté; nous mentionnerons en particulier MM. A. Blondin O. Beau-

chesne, H. Trudel J. Lee et P. Jutras. Sous l'habile direction de M. O. H. de Châtillon le chœur des élèves a chanté avec accompagnement d'orchestre, le chant des *Voltigeurs* de M. L. H. Fréchette. Trois élèves de rhétorique parurent alors sur la scène et concoururent pour le prix d'élocution MM. P. Jutras, Evariste Prince et Bosquet Pacaud. La palme a été remportée par les deux premiers. Nous publierons prochainement les discours de M. Prince, MM. J. Gormly et Thos. Lane ont aussi prononcé deux magnifiques discours en langue anglaise.

MM. Henri Trudel et Adolphe Blondin prononcèrent, l'un le discours d'ouverture et l'autre celui d'adieu des élèves finissants.

Après la distribution des prix Mgr. de Trois-Rivières adressa quelques mots d'élégance aux élèves sur leurs succès pendant l'année qui vient de finir. M. le Supérieur remercia ensuite cordialement le nombreux auditoire qui avait bien daigné honorer le Séminaire de Nicolet, en assistant à cette distribution de prix.

Notes Locales

Les grandes courses de Québec sont fixées au 14 et 15 juillet. Québec a le *Queen's Plate*, cette année. Les courses de Trois-Rivières auront lieu une semaine après, le 21 et 22 juillet. Rien ne sera négligé pour en faire de grandes et belles courses égales à celles des meilleures années. Le champ de course est dans une excellente condition, nous avons des chevaux de première force, ici, et nul doute que suivant l'usage, il en viendra un grand nombre des autres villes. Dans quelques jours nous publierons un programme complet des courses. Nous espérons que tout le monde prêterait son concours, chacun dans la mesure de ses moyens, pour que nous ayons deux jours de bon sport.

C'est lundi prochain, 6 juillet, que doit avoir lieu les élections municipales de cette cité. Il s'agit d'élire le maire et quatre conseillers. Les conseillers sortant de charge sont MM. Baptist, Cook, de Niverville et Shortis.

La ligne de vapeurs de la *Cie. Union* a commencé le service entre Montréal et Québec, mardi soir. Les deux nouveaux vapeurs de l'opposition sont l'*Abyssinien* et l'*Athenien*, deux magnifiques bateaux d'une vitesse égale, dit-on, celle du *Trois-Rivières*. De son côté la *Cie. du Richelieu* a mis les vapeurs *Canada* et *Trois-Rivières* pour faire opposition à l'opposition elle-même. Une annonce, que nous publions ailleurs, nous apprend que le prix du passage de Québec à Montréal est réduit à \$1.00 (repas et cabine compris) et 25 cts. passage de pont. Évidemment la lutte sera sérieuse entre l'ancienne et la nouvelle compagnie. Le *Berthier* fera désormais le service régulier de Montréal à Trois-Rivières. Le capit. Duval conserve sa ligne et M. E. Crépeau est nommé capitaine du *Canada*.

Mardi, 1er juillet, jour anniversaire de la Confédération, M. Arthur Turcotte a posé la première pierre angulaire de la magnifique résidence qu'il fait construire sur le coteau, en face de la rue du Pont St. Maurice. Il avait réuni quelques amis pour la circonstance et la gaieté et les bons souhaits n'ont pas manqué. Les plans de la maison ont été préparés par M. Siegel; M. Augustin Guilmette, fils, en est l'entrepreneur, sous la direction de M. O. Z. Hamel. Le sous-sollement seul est fait, mais tout promet un édifice qui fera honneur à notre ville.

Casserie.

(Suite)

Nous voilà munis d'explications suffisantes sur l'origine du nom de notre ville et sur l'emplacement où les Français élèveront, pour le service de l'Eglise et de l'Etat, des édifices d'une nature permanente. Il nous reste à rechercher les lieux à s'établir et à établir les particuliers, soit avant soit un peu après 1634.

Le sieur de la Vallée avait amené avec lui quelques colons. La traite qui se faisait si fréquemment aux Trois-Rivières avant cette époque avait dû attirer aussi quelques défricheurs. On voit que Jacques Hertel l'interprète s'était fait concéder en 1633, un terrain de 200 arpents dont il ne prit finalement que 50. D'autres individus dont les noms suivent, paraissent avoir eu des terrains vers la même date.

Par des actes de l'année 1636, on voit que Guillaume Pénin avait la Pointe des Caennaux, appelé aussi cap des Trois-Rivières, Cap Lieutenant, et cap météorologique. En arrière de lui, c'est-à-dire à l'ouest, il y avait la terre de Guillaume Isabel (24 arpents) concédés 16 août 1636, et en arrière de ce dernier Sébastien Dolière. Ces trois terres se situaient le long de la rivière des Trois-Rivières, et il est dit que entre elles et la rivière il y a un espace libre de six toises, probablement pour un chemin. Le site où la compagnie Norcross, Philip & Co a installé ses moulins était donc possédé dès 1636, et ces concessions s'étendaient, à ce qu'il semble, jusque vers le pont, puisqu'il y avait trois terres bout à bout. Du côté sud-ouest de ces terres, à peu près où est la rue des Champs, il y avait les concessions de Jean Sauvage et de François Marguerite.

Il est ici, que les aïeux des frères Paquette avaient commencé à défricher en 1617? La supposition est assez vraisemblable. Si par exemple les premières terres labourées eussent été celles de la Commune, comme elles sont excellentes, on n'aurait pas songé plus tard à en ouvrir

de nouvelles, et les Pères Jésuites n'auraient pas pu les obtenir en 1637 comme terrains non concédés. C'est au plateau de la haute-ville qu'il faut revenir chercher les premiers colons.

Puisque j'ai commencé ces trois causeries au sujet du nom de notre ville (une causerie pour chaque rivière) ne changeons pas de lyre : il nous reste une corde, un son final :

Le premier homme qui s'établit en remontant la "rivière des Trois-Rivières" fut Maurice Poulin sieur de la Fontaine, un personnage en son temps, puisqu'il devint procureur fiscal et se trouva mêlé à nombre d'événements locaux.

Les mines de fer de Batiscan avaient été signalées vers 1660 de manière à attirer l'attention du gouverneur général M. Tucher, qui passa en France l'année suivante s'occupa de créer à ce sujet ce que l'on appelle de nos jours "une excitation" et il y réussit passablement. M. Boucher était le Turcotte de son temps.

En 1663, 66, il y eut des démonstrations à cet égard, et Maurice Poulin, mûré et prévoyant, profita d'une visite que le gouverneur-général fit aux Trois-Rivières pour se faire donner un permis de concession, (un simple billet, d'abord) d'une terre qu'il désigne comme étant située le long de la rivière des Trois-Rivières à trois petites lieues de la ville.

Poulin se garda de dire au gouverneur qu'il avait trouvé du fer sur ce lot. C'était un spéculateur assez habile. Il fit commencer des travaux du défrichement et poussa l'ouvrage tant qu'il put, si bien que douze pas après, sa veuve, en réclamant du gouverneur un titre de concession dit finit n'avait pas que le billet de 1664 à produire mais elle invoquait le fait de l'installation bonne et valable. Elle eut son titre, et les terres des Forges ne furent pas longtemps sans être exploitées par les Poulins comme terrains miniers.

On peut supposer que le nom de baptême de Maurice Poulin fut donné de son vivant à la "rivière des Trois-Rivières" dont il était le premier pionnier, toutes fois les actes officiels ne mentionnent "la rivière vulgairement nommée fleuve de Saint-Maurice" que cinquante ans après sa mort, c'est à dire en 1723.

Ce n'est qu'à partir de 1750 que le nom de "rivière des Trois-Rivières" fut complètement abandonné et que l'on ne servit plus que de celui de "St. Maurice". La ville se trouve donc à dix-neuf cent vingt quatre ans le seul lieu qui porte ce nom des Trois-Rivières.

Voilà mon cher *Dippel*, où j'en voulais venir. J'ai répondu à tout ce que renferme votre causerie du 10. Je ne me vante pas d'avoir été concis, mais sous malice, c'est toujours autant que la prose de nos journalistes que je trouve terriblement délayée par le temps qui court.

ORESTE.

Distribution des prix au Séminaire des Trois-Rivières.

PHILOSOPHIE.

Philosophie intellectuelle.—1er prix : Désiré Houde, 2e prix : Prosper Cloutier, mention honorable : Auguste Baudry, Joseph Harnois et Lucien Lassalle.

Instruction religieuse.—1er prix : Désiré Houde, 2e prix : Joseph Harnois, mention honorable : Auguste Baudry, Prosper Cloutier, Alexandre Dugré, et Thomas Boucher.

Philosophie de l'histoire.—prix : Auguste Baudry, mention honorable : Prosper Cloutier et Jos. Harnois.

Physique et Mécanique.—1er prix : Désiré Houde, 2e prix : Lucien Lassalle, mention honorable : Aug. Baudry, Prosper Cloutier et Joseph Harnois.

Chimie.—Prix : Aug. Baudry, mention honorable : Désiré Houde, Jos. Harnois et Thomas Boucher.

Astronomie.—Prix : Prosper Cloutier, mention honorable : Désiré Houde et Lucien Lassalle.

RHÉTORIQUE.

Excellence.—Prix : Gustave Lamothe, Accessit : Irénée Pratte, mention honorable : Ed. Méthot.

Instruction Religieuse.—1er prix : Gustave Lamothe, 2e prix : Edouard Lafleche et Julien Richard, mention honorable : Edmond Beaudoin, Charlier Cormier et Charles Bellemare.

Amplification française.—1er prix : G. Lamothe, 2e prix : E. Méthot, mention honorable : Ephrem Panneton et Charles Cormier.

Précipités de Rhétorique.—1er prix : G. Lamothe et I. Pratte ex-aequo, 2e E. Méthot, mention honorable : Nérée Duplessis.

Histoire de l'Eloquence.—1er prix : G. Lamothe et E. Méthot ex-aequo, 2e prix : I. Pratte, mention honorable : N. Duplessis, E. Panneton et Ed. Lafleche.

Histoire Universelle.—1er prix : G. Lamothe 2e prix : E. Méthot, mention honorable : E. Panneton Julien Richard et Ed. Lafleche.

Histoire du Canada.—Prix : G. Lamothe, I. Pratte, ex-aequo, mention honorable : Ed. Méthot, Julien Richard et C. Cormier.

Thèmes Latins.—1er prix : G. Lamothe 2e prix : G. Pratte, E. Panneton, E. Lafleche ex-aequo.

Traductions des auteurs grecs et latins 1er prix : G. Lamothe, 2e prix : E. Méthot G. Pratte, N. Duplessis et E. Panneton, mention honorable : Julien Richard.

Traduction des auteurs anglais.—prix : G. Lamothe, E. Méthot, et N. Duplessis, ex-aequo, mention honorable : Charles Cormier.

Déclamation.—1er prix : Charles Cormier, 2e prix Nérée Duplessis mention honorable : G. Lamothe et Ed. Méthot.

BELLES-LETTRES.

Excellence.—prix : Henri Gouin et Georges Moreau ex-aequo Accessit : Nérée Duplessis.

Instruction religieuse.—1er prix : Georges Moreau 2e prix : H. Gouin mention honorable : O. Devaux et Chs. Mailhot.

Amplification française.—1er prix : Geo-

ges Caron et H. Gouin ex-aequo 2e prix : G. Moreau et N. Grenier ex-aequo mention honorable : Eug. Mayrand.

Composition latines.—1er prix : H. Gouin 2e prix : N. Grenier et G. Moreau ex-aequo, mention honorable : G. Caron, Chs. Mailhot et O. Devaux.

Traduction des auteurs latins et grecs.—1er prix : H. Gouin, 2e G. Moreau, mention honorable : G. Caron, O. Devaux et Chs. Mailhot.

Poétique et Histoire de la Poésie.—1er prix : G. Moreau, 2e prix H. Gouin. N. Grenier et Chs. Mailhot ex-aequo, mention honorable : G. Caron et A. Gagnon.

Arithmétique et Géographie.—1er prix : H. Gouin G. Moreau et N. Grenier ex-aequo Histoire Moderne.—1er prix : H. Gouin 2e prix : G. Moreau, mention honorable : Chs. Mailhot, G. Caron, N. Grenier, N. Devaux et A. Gagnon.

Histoire du Canada.—1er prix : G. Moreau, H. Gouin et Chs. Mailhot ex-aequo, 1e prix : N. Grenier, mention honorable : A. Gagnon; O. Devaux et G. Caron.

Conversation Anglaise.—Prix : H. Gouin N. Grenier, et G. Moreau ex-aequo, mention honorable : A. Gagnon, Chs. Mailhot et G. Caron.

TROISIÈME.

Exe lise.—Prix : Daniel St. Quentin Accessit : Elie Payer.

Instruction religieuse.—1er prix : Frs. X. Cloutier, 2e prix : Georges Baril mention honorable : Daniel St. Quentin et Elie Payer.

Amplification française. 1er prix : D. St. Quentin, 2e prix : E. Payer et Ambroise Blais ex-aequo. Mention honorable : Ludger Tourigny et Frs. X. Lizé.

Précipités de littérature.—1er Prix : Eugène Baribeau, Ludger Carignan ex-aequo. Mention honorable : L. Tourigny.

Porode et vers latins.—1er prix : E. Payer D. St. Quentin, 2e prix : G. Baril. M. h. A. Blais, E. Voisard, L. Tourigny.

Thèmes latins.—1er prix : L. Tourigny. M. h. A. Blais, Hercule Brousseau, G. Baril.

Versification latine.—1er prix : E. Payer et D. St. Quentin ex-aequo, 2e prix : L. Tourigny, M. h. G. Baril, A. Blais, H. Brousseau.

Versions grecques.—Prix : E. Payer, Frs. X. Cloutier ex-aequo M. h. D. St. Quentin.

Géographie.—Prix : E. Baribeau. M. h. E. Payer, A. Blais.

Histoire du Moyen Age.—Prix : E. Baribeau E. Voisard ex-aequo. M. h. Brousseau, E. Payer, D. St. Quentin.

Traduction des auteurs latins et grecs. Prix : D. St. Quentin et L. Tourigny ex-aequo. M. h. E. Payer H. Brousseau A. Blais.

Cosmographie.—Prix : A. Blais M. h. E. Payer D. St. Quentin, H. Tourigny et H. Brousseau.

Conversation latines.—Prix : H. Brousseau, M. h. E. Payer, L. Tourigny, L. Carignan.

QUATRIÈME.

Excellence.—Prix : Victor Payer. Accessit : Joseph Désaulniers.

Instruction religieuse.—1er prix : Victor Payer, 2e prix : Arthur Millette. M. h. A. Genest, A. Trudel et A. Ledue.

Amplification française.—1er prix : Arthur Genest, 2e prix : Jean Désilet M. h. Jos. Désilet, A. Millette, V. Payer.

Thèmes latins.—1er prix : Victor Payer et Jos. Désaulniers, 2e prix : Arthur Genest M. h. A. Millette et G. Lotinville.

Versions latines.—1er prix : V. Pagé et A. Genest, 2e prix : Jos. Désaulniers M. h. J. Désilet, A. Millette et Gustave Lotinville.

Versions grecques.—1er prix : V. Pagé et A. Millette 2e prix : A. Genest et J. Désilet M. h. A. Millette et Jean Désilet.

Grammaire Grecques.—Prix : Aimé Trudelle M. h. Théodore Beaudet V. Payer et Jos. Désaulniers.

Grammaire latine.—Prix : Théodore Beaudet M. h. V. Payer, Jos. Désaulniers et Aimé Trudel.

Conservation latine.—Prix : Jos. Désaulniers M. h. Arthur Genest, Théodore Beaudet et Aimé Trudel.

Géographie.—Prix : Victor Pagé M. h. Achille Ledue, Théodore Beaudet, A. Millette et G. Lotinville.

Histoire ancienne.—1er prix Victor Payer et Arthur Millette 2e prix Arthur Genest et Jean Désilet. M. h. Achille Ledue Aimé Trudelle et Théodore Beaudet.

CINQUIÈME.

Excellence.—Prix : Éloïde Deguise. Accessit : Clovis Maigret.

Instruction religieuse.—1er prix : Philippe Lord 2e prix : George Payer. M. h. E. Deguise, Théodore Beaudet et Horras Beland.

Dictées françaises.—1er prix : Éloïde Deguise, 2e prix : Clovis Maigret, M. h. Jos. Richard, Théodore Beaudet, Jos. Beaudoin et Jos. Jourdain.

Dictées Anglaises.—1er prix Théodore Beaudet Clovis Maigret, M. h. Ph. Lord, Alp. Désaulniers, Éloïde Deguise et Jos. Jourdain.

Versions anglaises.—1er prix : Napoléon Belecourt et Jos. Beaudoin. 2e prix : Éloïde Deguise, M. h. C. Maigret, Ph. Lord et Louis Bergeron.

Thèmes Anglais.—Philippe Lord et Éloïde Deguise, 2e prix : Napol. Belecourt, M. h. C. Maigret, E. Beaudoin et Joseph Richard.

Arithmétique.—1er prix : Joseph Richard, 2e prix : Irénée Dubord et Jos. Beaudoin. M. h. Alphonse Duval Horras Gravel et Jos. Contois.

Tenue des livres.—Prix : Louis Bergeron, M. h. George Payer et Frank-Payer.

Grammaire française.—Prix : Éloïde Deguise et Théodore Beaudet, M. h. Ph. Lord, Jos. Beaudoin, Louis Bergeron et Alphonse Désaulniers.

Analysé logique.—Prix : J. Richard, M. h. P. Lord Deguise, Maigret, Bél.

Géographie.—prix : E. Deguise, M. h. Richard Maigret, V. Verina et N. Belcourt.

Calligraphie.—prix : P. Lord et E. Gendron 2e prix : H. Bélant et B. Guillet, M. h. E. Deguise, J. Beaudoin et J. Contois

Annances Diverses.

Annances Diverses

Annances Diverses

Annances Diverses

Médecines

Médecines



DE MENAGE
AU COIN DES
RUES HART ET DES FORGES
J. C. Rousseau,
MARCHAND-ÉPICIER,
A transporté son magasin au coin des RUES
HART ET DES FORGES. Il y aura constam-
ment en mains toutes sortes d'Épicerie,
Vins et Liqueurs à très bas prix. Il sollicite
respectueusement une visite de ses
amis et du public en général.
ALLEZ AU MAGASIN DE M. ROUSSEAU
Trois-Rivières 19 Septembre 1873.

PIANOS
DE PREMIÈRE CLASSE
CHICKERING & SONS.

Steinway & Sons
ont obtenu à l'Exposition Universelle de
Paris, le premier prix et la légion d'honneur
des fabricants, ont établi une agence
à ces instruments célèbres à Québec, qui se-
vendus à notre dépôt (Magasin de musique
de R. MORGAN) aux plus bas prix des fabri-
cants.

Je suis aussi Agent pour les célèbres Or-
gues de Salomon de MASON & MA-
MILTON et de GEORGE A.
PRINCE & Co.
ASSORTIMENT considérable et choix d'in-
struments venant des fabricants su-
périeurs.
Pianos à des conditions faciles.
S. SICHEL & Co.
11 Juillet 1871.

N. B. Toute personne désirant un PIANO
ORGUE de première classe vendra bien s'a-
dresser à nous et nous donnerons avec plaisir
tous les renseignements désirés.
GAUTHIER, MAYRAND & Co.
IMPORTATEURS DE
Vins Spiritueux, Epicerie,
MARCHAND DE FARINE
LARD, SAINDOUX.
274 et 281 Rue des Commissaires,
MONTREAL.
9 Décembre 1872.

MAISONS
ET
CONSTRUCT ON EN BOIS
Le soussigné a toujours en vente, à sa ma-
nufacture, BOIS-CARRÉ DE PIN et d'ÉPI-
NETTE, BOIS SCIE DE PIN, d'ÉPINETTE et
de PRUHE de toutes les dimensions et qua-
rités.
PLANCHERS DE PIN et d'ÉPINETTE de
toutes les sortes.

LATTES
BARDEAUX
PORTES et FENÊTRES
MOULURES
BOITES D'EMBALLAGE.
Les Portes et Fenêtres au prix
de Montréal.
JAMES DEAN.
Trois-Rivières, 21 juin 1872.

GAUCHER & TELMOSSÉ,
Importateurs
D'ÉPICERIES,
VINS,
LIQUEURS,
PROVISIONS,
FLEUR,
LARD,
SAINDOUX,
&c., &c., &c.
EN GROS.

No. 200 Rue St. Paul et 161
Rue des Commissaires,
MONTREAL
MONTREAL

Balais ! Balais !! Balais !
DE TOUTES SORTES
De TOUTES les GRANDEURS
De tous les Prix.

Les soussignés viennent d'ouvrir à Trois-
Rivières une manufacture de ce genre sous la
direction d'un homme qui a été longtemps
dans les manufactures des États-Unis et qui est
en position de donner le meilleur conseil.
N. B. Les marchands de la ville et de la
campagne sont priés de faire une visite à
l'établissement, après cette visite, nous sou-
haitons qu'ils encourageront cette industrie
locale.
LASSALLE & FRÈRE
Trois-Rivières 19 Septembre 1873.



RAE NOTRE DAME,
TROIS-RIVIERES.
Porte voisine de M. WHITEFORD.
Le soussigné à l'honneur d'informer ses pa-
trons et le public en général qu'il a trans-
porté son magasin dans la maison ci-devant
occupée par MM. PANNETON & ROCHE-
LEAU, porte voisine de M. WHITEFORD, et
qu'il a assortiment des plus variés,
CONSISTANT EN
Soies de toutes couleurs,
Étoffes à Robes,
Barèges, Mousselines,
Fleurs, Plumes,
Chapeaux, Mérinos,
Cobourgs, Lustras,
Gants, Etc. etc.,
Aussi draps et casins des meilleures qua-
rités, mérinos doubles et tapis.
Toutes marchandises seront vendus
des prix extrêmement bas.
I. E. GERVASIS.
Trois-Rivières 30 mai 1873.

GRAND ASSORTIMENT
DE

DE
Pelletteries & Chapeaux,
Sonnetiers moux et mitaines,
Victorines et manchons
de Vison,
Mouton de Perse,
Hermine, &c., &c.
Capots de chat sauvage,
Et de Castor,
Robes de buffle et d'Ours &c., &c.

Le soussigné payant son magasin, pour les
pelletteries et peaux brutes telles que Visons,
Castors, B. des plantes, Martres, Loups-Cerviers,
Orignaux, Pékans, R. nards, Caribous, Loutrons,
gats-Muquies, etc., etc., etc.
U. P. BUREAU
Du Marché de Montréal
Trois-Rivières 30 Août 1870.

LA FABRIQUE BUREAU
Vous trouverez des orbes à 26 cent
—Orbes fins depuis un centin et mon ait.
U. P. BUREAU,
Trois-Rivières 30 Août 1870.

NEW-YORK
TRAIST ABREGÉ PAR LE
CHIEF DE FET
DES RIVIERES
CONNECTICUT & PASSUMSIC
ET DE LA
VALLÉE DE MASSAWIPPI
SE RALLIANT AU GRAND TRONC
A SHERBROOKE, P. Q.
Le Trajet à New-York et aux autres points
du Sud abrégé de 70 milles.
Le Trajet à Boston et à tous les autres points
de FET, abrégé de 20 milles.
La plus courte et la plus chaste route.

NEWPORT, Vt. ST. JOHNSBURY, Vt.
PLYMOUTH, N. H. CONCORD, N. H.
NASHUA, N. H. MANCHESTER, N. H.
BELLINGHAM, Vt. LOWELL, Mass.
LITCHFIELD, Vt. WORCESTER, Mass.
SPRINGFIELD, Vt. HARTFORD, Conn.
PROVIDENCE, R. I. FALL RIVER,
BOSTON NEW-YORK
PHILADELPHIA BALTIMORE
WASHINGTON.

Et tous les principaux points des États du
N. E. et du Sud Est et du Sud.
DEUX TRAINS EXPRESS MARCHENT TOUS LES JOURS
TRAIN DE LA MALE TRAIN EXPRESS
Laisse Québec 7.30 p.m. Laisse Québec 1.10 p.m.
à Sherbrooke 4.50 a.m. à Sherbrooke 7.00 p.m.
A arrive à Boston 6.15 A arrive à Boston 8.35
P. M. A M.
A à Springfield 6.50 A à Springfield 6.50
P. M. A M.
A à New-York 12.20 A à New-York 12.20
P. M. A M.
NOUVEL ARRANGEMENT.
UN Char Dori et et Salon Pullman à 64
récentement placé sur la ligne entre Sherbrooke
et Boston.
C'est la meilleure ligne à suivre pour les
familles allant aux États-Unis.
Pilets de seconde classe à Boston, New-
York, etc.
Bureau à Boston, No. 87, rue Wash-
ington.
Prix de passage aussi pas que sur aucune
autre ligne.
Les bagages sont timbrés (chéques) pour
tous les principaux points du trajet.
Pour l'obtention de billets pour le voyage
complet et de toutes les informations con-
cernant les passagers, le fret et le trafic.
On peut se procurer chez M. O. K. OGDEN,
des BILLETS DE PASSAGE pour les places
ci-dessus mentionnées, et les

BILLETS de 2me CLASSE
A DES PRIX REDUITS
N. P. LOVEING, JR., L. W. PALMER.
Agent général des Billets. Surintendant.
Bureau des Billets, pour tous les points des
États-Unis,
C. K. OGDEN,
Ag. à Trois-Rivières,
4 Novembre 1872.

A Vendre
Une bonne maison dans une très-belle endroit,
rue Notre-Dame, tout près de chez M. Henry
Carré.
S'adresser à
Dame Vierge HUBERT THIBAUT.
Trois-Rivières 20 mai 1874.

25 lers Prix. en 1871
LE "OSBORN,"

LE MOULIN A COUDRE DE WEBSTER
J. Q. PAGE, DENTISTE.
Agent, Rue Platon,
Trois-Rivières.

LE MOULIN A COUDRE DE WEBSTER
semble au Moulin à Coudre de Singer
mais il a subi beaucoup d'améliora-
tions de grande importance. Il n'a ni cog-
ni cems qui nuisent au tissage, ni
facilement avec plus de facilité dans les
ouvrages aussi bien que dans les ouvrages de
haute et il a la meilleure navette en usage.
Tous moullins garantis.
J. Q. PAGE, DENTISTE.
Agent Rue Platon,
Trois-Rivières.
N. B.—Le soussigné prend à l'occasion
d'informer le public qu'il a en mains un as-
ortiment complet de machines à coudre au-
tre que celle ci-haut mentionnée.

A VENDRE.
UN coffre-fort (sûr) Kershaw.
Conditions faciles.
T. E. NORMAND.
Trois-Rivières, 14 octobre 1870.

SIROP
DE
COMME D'ÉPINETTE
ROUGE
DE
GRAY.
On recommande fortement ce
Sirope pour la Toux, le Rhu-
me, l'Asthme, les Affec-
tions des Bronches
et de la Gorge.

LA GOMME D'ÉPINETTE ROUGE a tou-
jours été la plus haute estimée des indigènes du
Canada, et a toujours pendant longtemps d'une
grande réputation pour la guérison des Affec-
tions Pulmonaires. Comme un grand nombre
de nos remèdes de médecine, elle a été fort é-
moullée par les Sauvages qui avaient beau-
coup de confiance en ses vertus.
Jusqu'à ce que l'habitude de dissoudre la
GOMME dans l'Esprit de Vin et de la mêler
ensuite à un peu d'eau, mais la quantité d'Es-
prit de Vin employée pour cet effet n'a eu d'autre
effet que de rendre la GOMME détrempée et
qui n'a pu produire les effets salutaires et calman-
ts qui caractérisent la GOMME.
Dans cette préparation la GOMME s'offre à
l'appréciation du public, sous la forme d'un
Sirope délicieux avec toutes ses propriétés natu-
relles.

PRÉPARÉ PAR
HENRY R. GRAY
PHARMACIEN.
132, Grande Rue St. Laurent,
MONTREAL.

EDOUARD DUPONT,
CORDONNIER
Marchand de Chaussures
Informé ses pratiques et le public qu'il a
transporté sa boutique et son magasin de
chaussures dans la MAISON DE M. RYAN, sur
la rue Notre-Dame, la deuxième porte des Salles
d'Enfer. Il profite aussi de la même occasion
pour annoncer qu'il a un assortiment de chaus-
sures de la meilleure qualité et des formes les
plus élégantes.
POUR HOMMES
HOMMES
ENFANTS
Les chaussures faites sur commande seront
toujours exécutées avec le même soin que par
le passé.
Trois-Rivières 5 Mai 1873.

On exécute au bureau du Con-
stitutionnel, toutes sortes d'im-
pressions, à des prix très modé-
rés.

DR. PAGE,
Dentiste
ET AGENT DES
Pianos,
Mélodiums et
Machines à coudre
Bureau : au-dessus du magasin de MM.
LOUIS BERNIER & FÈRE, rue du Platon.
Trois-Rivières, juin 1872.

WILSON, BOWMAN & Co
MANUFACTURIERS DES
Machines à Coudre
DE FAMILLE DE
LOCKMAN.
Cette machine à coudre surpasse toutes les
autres dans les détails les plus essentiels. Elle
est plus simple et par conséquent fonctionne
plus aisément. Elle est plus durable, faite
plus élégamment et présente une meilleure
apparence. Fonctionnant plus aisément, et le
travail est plus rapide, fait plus d'ouvrage
et de l'économie de main d'œuvre et par consé-
quent est de beaucoup plus économique. Elle
fait de l'ouvrage plus varié. C'est une grande
économie pour la femme, pour le temps et pour
l'argent et par conséquent rencontre les ins-
tincts philanthropiques de l'humanité. Elle a
sûr l'épreuve de l'usage et a conquis une popu-
larité plus grande et plus prompte qu'aucune
autre machine à coudre. Les agents font plus
d'argent avec elle qu'avec aucune autre ma-
chine Lockman en moins de temps et avec moins
de tracas qu'avec aucune autre machine à coudre.
Ceux qui veulent acheter une machine à coudre
feront bien d'examiner les Machines Lockman,
s'ils veulent s'épargner d'ennuis et des difficul-
tés.

JOHN F. BROOKS & Co.
(Successeur de Geo. HARVEY & Co.)
Agents généraux pour la Prov. de Québec,
342, rue Notre-Dame, Montréal.
Nous soussignés, avons nommé M. DEFOY,
de Montréal, notre agent pour la cité de
Trois-Rivières, et pour les comtés de Nicolet et
Champlain, à qui nous ordonnons de leur adresser
tous les ordres.

Agents demandés.
Nous avons besoin d'un agent pour la Cité
des Trois-Rivières et pour chaque paroisse des
comtés de Nicolet et Champlain.
Conditions libérales. Ceux qui ont besoin
d'un Moulin à Coudre feront bien d'en profiter,
car ils auront bientôt payé leur moulin. Cir-
culaires envoyées Grats en s'adressant à
PH. DE FOY,
Gentilly.

Seul agent pour les comtés de Nicolet et
Champlain.
Gentilly, 16 Janvier 1872.
MARQUE DE COMMERCE
25 ANNÉES
ENREGISTRÉE.
D'EXPERIENCE !

Le Dr. J. EMERY CODERRE, Professeur de
Médecine et Chirurgie de Montréal
(Université Victoria) est parvenu, par de nou-
velles compositions médicinales, à obtenir les
résultats les plus satisfaisants, dans un grand
nombre de maladies. Sollicité par les personnes
qui avaient éprouvé les heureux effets de ces
remèdes, le Dr. Coderre a consenti à surveil-
ler la préparation en quantités suffisantes, pour
faire participer le public dans les bienfaits de
ces préparations éprouvées et approuvées.

La valeur de ces remèdes est présentée au
public avec des garanties si formelles, attachées
aux produits pharmaceutiques. Ces préparations
ont été soumises à l'examen des Professeurs
de la Faculté de Médecine de l'Université
Victoria, à Montréal, tous anciens médecins
pratiquants et attachés aux Hôpitaux, et elles
ont reçu leur approbation. L'une de ces pré-
parations a été employée à l'Hôtel-Dieu et à
l'Asile de la Providence depuis un grand
nombre d'années et a produit les meilleurs
effets.

10. LE LIQUIDE TONIQUE du Dr. Coderre,
à base d'Iod, Quin, Tonicum, est employé
avec un plein succès dans l'Anémie (appauvris-
sment du sang), la Chlorose (pâles couleurs),
la Leucorrhée (écoulement blanc), la Menstrua-
tion difficile, l'Affectio Sanguinea, les ma-
ladies de la peau, Dartres, etc., les Pertes
Séminales Involontaires, dans la Consomption,
contre la Diarrhée et les Transpirations, etc.,
etc.

20. LE SIROP EXPECTORANT du Dr.
Coderre, est employé avec succès dans les
Catarrhes Pulmonaires, les Bronchites, la Co-
queluche, le Crup, le Rhume et dans les cas
de Consomption, etc.

30. LE SIROP DES ENFANTS du Dr.
Coderre est, de toutes les préparations en usage,
celle qui produit les meilleurs effets, dans les
Coqueluches, la Diarrhée, la Dentition dou-
loureuse, l'Insomnie, la Toux, le Rhume, Coque-
luche, etc., etc.

C. C. C.
OU
Cordial Carminatif Celebre.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE LES DOULEURS DE LA DENTITION
DES ENFANTS.

C. C. C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE LA DYSSENTERIE DES ENFANTS.
C. C. C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE LA DIARRHÉE DES ENFANTS.
C. C. C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE LA DOULEUR DES ENTRAÎLLES DES
ENFANTS.

C. C. C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE LES CONVULSIONS DES ENFANTS.
C. C. C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE L'INSOMNIE DES ENFANTS.
C. C. C.
CORDIAL CARMINATIF CELEBRE
CONTRE TOUTES LES MALADIES DONT LES
ENFANTS SONT SUIVÉS.

L'usage Calmante de cette préparation n'est
pas sans l'opium, remède qui procure un sa-
lutaire repos, mais qui, lorsqu'on en fait
un trop fréquent usage, est dommageable à
l'enfant dans la suite de sa vie.
Le fait du Dr. Coderre est d'être un remède
qui ne nuit pas à l'enfant, mais qui procure un sa-
lutaire repos, mais qui, lorsqu'on en fait
un trop fréquent usage, est dommageable à
l'enfant dans la suite de sa vie.

En vente chez tous les pharmaciens et mar-
chands de la campagne.
Prix : 25 cents la Bouteille.
DEVINS & BOLTON,
PHARMACIENS,
Près du Palais de Justice, Montréal.

The Lightning Wizard Oil.

L'HUILE
Electrique Magicienne
DE
Richard,

EST un remède qui agit et dissipe plus
rapidement que tout autre remède, et établit un
plus parfait équilibre de tous les fluides qui
circulent dans le système humain, que ne pour-
rait le faire, dans le même espace de temps, aucun
médicament en usage.

L'Huile Electrique Magicienne agit direct-
ment sur les absorbants et réduit les influences
glandulaires et tumeurs dans un temps incroya-
blement court, et sans aucun danger provenant
de son usage dans aucune circonstance.

C'est un remède interne et externe, composé
de racines, d'herbes et d'écorces, et qui repose
sur des propriétés chimiques et électriques et
par conséquent peut s'appliquer dans les cas de
dérangement dans la circulation des fluides
nerveux et vitaux. On devrait toujours en
faire usage avant de faire l'essai d'un autre
remède, car dans presque tous les cas, c'est le
seul remède efficace pour les maladies sui-
vantes.
Mal de tête, mal de dents, mal de gorge,
diarrhée et dysenterie, névralgie, enté-
rites, coliques et crampes, choléra, choléra-mor-
bus, rhumatisme, fièvre intermittente, névre-
mie, épilepsie, douleur dans les dos et les côtés, la
toux et le rhume, pleurésie, asthme, laryn-
gite, inflammation des intestins, dyspepsie, éructus,
ballonnement de cœur, brûlure, engorgement, les cors,
etc., etc., etc.

Gardez-la dans votre famille, la maladie
arrive au moment où on s'y attend le moins.
Voyez ma signature sur l'enveloppe de cha-
que bouteille.
D. RICHARD.
Prix 25 Cts. la bouteille
St. Celestine 29 Janvier 1872

LE SOTHERION.
La thérapeutique vient de s'enrichir d'une
importante découverte, c'est le SOTHERION
Papier pulmonaire, anti-asthmatique.
Ce nouveau remède longtemps cherché,
jamais trouvé, contre une maladie considé-
rable jusqu'à ce jour comme incurable réunit toutes
les conditions de l'efficacité et assure la gué-
rison. Ce remède unique, presque providentiel
ne peut tarder d'être universellement connu.
Depuis le peu de temps qu'il a commencé d'être
en usage, des cures rapides dans des cas déses-
pérés ont été obtenues, et un nombre considéra-
ble de certificats sont venus attester son effi-
cacité.

Le SOTHERION est infaillible contre la maladie
des voies respiratoires. Il guérit la phthisie, l'u-
lmonaire ou consommation, l'asthme, les bronchi-
tes, la toux nerveuse, la grippe, l'irritation du
poumon, l'insomnie, la catarrhe, la palpitation
du cœur, la faiblesse de constitution.
En vente dans toutes les pharmacies.
Dépôt général pour la France :
No. 11, rue de Castiglione, Paris.
Pour le Canada :
Chez le Dr. POCHIER, Dentiste, rue Saint
Jean, Québec.
Agents pour la Puisseance du Canada :
EVANS, MERCIER & Co., Montréal.
Agent pour Trois-Rivières :
G. EPOSS, pharmacien, coin des rues Notre
Dame et du Platon.
Québec, 14 juin 1871.

Proclamons la bonne Nouvelle !
Que le GRAND REMÈDE SHOSHONE et PILULES
de l'émont *Honore Médica*, Indien, le Docteur
Lewis Josephus, de la grande Tribu des Shos-
hones, Columbia Anglaise, accompli les gué-
risons les plus merveilleuses et les plus éton-
nantes que l'on ait jamais mentionnées dans
le monde. Jamais dans les annales de l'histoire
Médicale Canadienne, un tel succès n'a marqué
jusqu'à l'introduction d'aucun remède.

POURQUOI ?
SIMPLEMENT parce que les nombreux ingré-
dients médicinaux précieux (tel que les ex-
traits de l'écorce de corail sauvage, Podophy-
llum, Juniper, Quassia, Smartweed, Dandelion,
Hyoscyamus, Nux Vomica, extrait composé de
Coccythine, Jalap, Scutellaria, Aloès, Capsicum,
etc., etc.) qui entrent dans la médecine com-
binée, sont tellement et si harmoniquement
classifiés et composés qu'on en fait le remède
le plus efficace qui soit dans le monde connu,
et ne peut qu'agir sur le système d'une ma-
nière très-satisfaisante et très-désirable. Quel-
que soit votre état et quelque soit le temps, ce
remède atteindra le mal, et vous serez étonnés
de la manière prompte avec laquelle vous serez
rapportés à une santé parfaite et à une pleine
viguer.

Cette médecine est agréable et on peut
prendre en toute sûreté, avec la certitude qu'elle
guérira avec persévérance dans toutes
les maladies de la gorge, des poumons, du
foie, des reins, des organes digestifs, etc., etc.
ainsi que les scrofules, les diverses maladies
de la peau, les lèbres et toutes les maladies
provenant de l'impureté du sang, excepté la
tristesse phase de la consommation. On pourra
obtenir en se procurant le traité ou l'album
ou les circulaires chez tous les droguistes res-
pectables au Canada, toutes les informations
désirées, avec des directions complètes sur la
manière de faire usage du Remède et des Pilu-
les Shoshoneses; ce livre qui l'on peut obtenir
gratuit, contient aussi des témoignages et des
certificats de guérisons.

EST un remède qui agit et dissipe plus
rapidement que tout autre remède, et établit un
plus parfait équilibre de tous les fluides qui
circulent dans le système humain, que ne pour-
rait le faire, dans le même espace de temps, aucun
médicament en usage.

L'Huile Electrique Magicienne agit direct-
ment sur les absorbants et réduit les influences
glandulaires et tumeurs dans un temps incroya-
blement court, et sans aucun danger provenant
de son usage dans aucune circonstance.

C'est un remède interne et externe, composé
de racines, d'herbes et d'écorces, et qui repose
sur des propriétés chimiques et électriques et
par conséquent peut s'appliquer dans les cas de
dérangement dans la circulation des fluides
nerveux et vitaux. On devrait toujours en
faire usage avant de faire l'essai d'un autre
remède, car dans presque tous les cas, c'est le
seul remède efficace pour les maladies sui-
vantes.
Mal de tête, mal de dents, mal de gorge,
diarrhée et dysenterie, névralgie, enté-
rites, coliques et crampes, choléra, choléra-mor-
bus, rhumatisme, fièvre intermittente, névre-
mie, épilepsie, douleur dans les dos et les côtés, la
toux et le rhume, pleurésie, asthme, laryn-
gite, inflammation des intestins, dyspepsie, éructus,
ballonnement de cœur, brûlure, engorgement, les cors,
etc., etc., etc.

Gardez-la dans votre famille, la maladie
arrive au moment où on s'y attend le moins.
Voyez ma signature sur l'enveloppe de cha-
que bouteille.
D. RICHARD.
Prix 25 Cts. la bouteille
St. Celestine 29 Janvier 1872

AVIS
Le Soc. de Peinture et des Terres
DE TROIS-RIVIERES.
Ouvr. en Vente
5,000 pieds BOIS de CONSTRUCTION
306 Cordes BOIS de CHAUFFAGE
2,000 PERCHES de CEDRE.
200 PIEUX
S'adresser à
PHI. GRAVEL.
Trois-Rivières, 27 février 1873.